

MARAICHAGE : Autoproduire ses semences potagères / pratique

PUBLIC CIBLE

Maraîchers de l'Ain et des départements limitrophes

OBJECTIFS

Acquérir les bases de l'autoproduction de semences: connaître la réglementation, les familles botaniques et la biologie des plantes. Savoir polliniser manuellement, sélectionner et trier les plantes en fonction de leur qualité.

Acquérir les bases du travail en réseau.

ENJEUX

Recenser les besoins des stagiaires.

Découvrir les conditions de réussite de l'autoproduction de plants

Comprendre les principaux points de blocage à l'autoproduction de plants.

Être en capacité d'intégrer l'autoproduction de plants dans son système.

PRÉ-REQUIS

Maraîchers installés et porteurs de projets

CONTENU

Passage en revue des conditions idéales de production des plants pour chaque culture :

- Type de pépinière
- Substrat
- Profondeur de semis et espacement
- Température, ombrage et hygrométrie
- Fertilisation et irrigation
- Calendrier
- Repiquage...

-Etudes des principaux points de blocages dans les systèmes maraichers des participants (matériel, temps,

technicité, rentabilité économique) ainsi qu'un panel de solutions correspondantes

-Synthèse et remobilisation du contenu de la séance précédente afin de co-construire des itinéraires techniques

permettant l'autoproduction de plants dans les systèmes des participants

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Projection de diaporamas illustrés de photos

Remise de documents techniques

Echange entre les participants

MOYENS MATÉRIELS

Mise en pratique

Démonstration du matériel

Utilisation des supports techniques mis à disposition le matin même

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Une fiche permettant de faire le diagnostic sur ses propres connaissances acquises lors de la formation sera

distribuée à chaque stagiaire en fin de formation. Un bilan oral collectif aura également

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADDEAR de l'Ain

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 18/09/2024

MODALITÉS D'ACCÈS

Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

adhésion à l'ADDEAR 01 demandée

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Anicé ANGER

groupemaraich@addear01.fr

ADDEAR de l'AIN

MCC

4 allée de Brotteaux

01000 BOURG EN BRESSE

06 72 10 64 58

SATISFACTION : 92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation

NOTE : Repas partagé avec les produits de chacun

lieu. Ces diagnostics seront traités et analysés par l'animatrice de la formation. Un rendu synthétique capitalisant l'ensemble des acquis sera distribué en aval aux participants pour pérenniser l'entretien de ces connaissances.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR Auvergne-Rhône-Alpes
82690566569

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
23/09/2024	GAEC AU CHAMP DES OISEAUX 01851 Ain	Mathieu BIANCHETTI Baptiste JEANNIN Rachel VON GAUDECKER

THÈMES

- Etre acteur sur son territoire
- Réfléchir à ses pratiques
- S'installer en AP
- Agronomie, travail du sol
- Autonomie

FINANCEURS

- VIVEA

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))